

SAINT-JOSSE DURABLE EN ACTIONS

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE 2013-2017



SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

TABLE DES MATIÈRES

Économies d'énergie : Installer une politique de gestion énergétique des bâtiments communaux	13
A. Sensibilisation aux éco-gestes	13
B. Audit énergétique des bâtiments communaux	15
Mobilité douce : Rendre leur place aux piétons dans l'espace public	18
C. Rendre leur place aux piétons dans l'espace public	18
Transport automobile privé et stationnement : Optimaliser et réformer le stationnement	21
D. Optimaliser l'offre de stationnement et renforcer la multifonctionnalité des zones de stationnement	21
Déchets, risques et pollutions : « Éduquer » la population à la propreté	24
E. Mobilier Urbain relatif à la Propreté	24
F. Engagement & Information de la population en matière de Propreté	27
G. Information aux Écoles en matière de Propreté	29
Lien social, proximité et ouverture au monde : Mettre en valeur les différentes cultures et promouvoir leur richesse	32
H. Accueil et orientation du citoyen	32
I. Adapter les supports de communication à la diversité culturelle	34
Apprentissages et développement individuels et collectifs : Répondre au déficit en équipements scolaires et en crèches	37
J. Augmenter le nombre de places en crèches et dans les écoles	37
Croissance démographique et mobilité des populations : Gérer la densification	40
K. Maîtriser la densification : contrôler v/s densifier	40
Participation des citoyens et information : Promouvoir la santé par le sport	43
L. Santé par le Sport	43
Lutte contre la précarité : Lutter contre la pauvreté et la précarité	46
M. Guidance Budgétaire	46

Consommation responsable : Montrer l'exemple en matière de consommation et gestion des ressources naturelles	49
N. Gérer les Ressources naturelles de manière responsable et pro-active	49
O. Renforcer la Durabilité dans les Achats publics	51
Gouvernance publique moderne :	
Professionnaliser la gestion des compétences	54
P. Formation interne du personnel de l'Administration communale	54
Q. Recrutement du personnel	56
R. Structure de l'Administration communale – Estimation des besoins	59



Introduction

Vous trouverez ci-après le **Plan d'Actions destiné à renforcer le Développement durable** au sein de la commune de Saint-Josse-ten-Noode.

Il a été élaboré dans le cadre de l'Agenda Iris 21.

Comme le souligne la **Note de Politique Générale de la mandature 2012-2018 (NPG)**, le Développement durable est une manière de travailler qui assure le bien-être des générations présentes sans compromettre l'avenir des générations futures en assurant la transversalité des politiques menées.

Le Développement durable est **un éloge à la légèreté**: légèreté de l'impact de nos comportements et de nos gestes sur la planète, légèreté de notre consommation et de nos habitudes alimentaires.

C'est se préoccuper de **l'intérêt général** tout en réalisant des projets qui tiennent compte de l'environnement, de l'impact social et économique qu'ils auront sur l'ensemble des citoyens tout en travaillant ensemble et en se parlant.

Écouter la population, écouter les travailleurs et les autres niveaux de pouvoir sont d'autres aspects des projets de développement durable, mis par ailleurs en évidence dans la NPG dont les lignes directrices sont **la solidarité, la proximité et la concertation** avec la population.

Une autre grande ligne de force traverse l'ensemble de ce Plan : notre ambition de **développer une Gouvernance publique plus moderne à Saint-Josse**. Cela signifie que nous souhaitons réformer en profondeur nos manières de travailler afin de fournir à la population tennodoise des services plus efficaces, plus modernes et plus performants, rendus nécessaires par les évolutions de plus en plus rapides du territoire et de la population qui l'habite.

Les fiches-actions ou fiches-projets que vous trouverez ci-après détaillent la manière dont la commune de Saint-Josse souhaite réaliser ces objectifs généraux.

11 domaines d'action sont abordés qui constituent autant d'objectifs stratégiques à atteindre :

- 1 Économies d'énergie
- 2 Mobilité douce
- 3 Transport automobile privé et stationnement
- 4 Déchets, risques et pollutions
- 5 Lien social, proximité et ouverture au monde
- 6 Apprentissages et développement individuels et collectifs
- 7 Croissance démographique et mobilité des populations
- 8 Participation des citoyens et information
- 9 Lutte contre la précarité
- 10 Consommation responsable
- 11 Gouvernance publique moderne

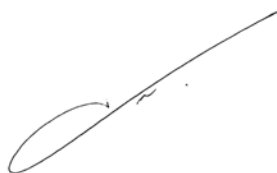
Chaque fiche-action explicite :

- **Le contexte et les enjeux de l'action :** en d'autres termes, il s'agit d'examiner quelles sont les situations, les problématiques auxquelles l'action répond : de quels atouts et opportunités disposons-nous pour la réaliser - quelles sont nos faiblesses en la matière et quelles menaces pèsent sur nous dans la matière concernée - de ces questionnements sont issus les enjeux de l'action.
- **Les objectifs poursuivis :** quels sont nos objectifs plus concrets.
- **Le pilotage de l'action :** qui, au sein de l'Administration communale et du Collège des Bourgmestre et Échevins, pilote l'action.
- **Le déroulement de l'action :** pour réaliser nos objectifs, avec quels partenaires allons-nous travailler et quel est notre public-cible.
- **Les résultats attendus en termes de Développement durable :** quels résultats attendons-nous de la

réalisation de notre action du point de vue environnemental, économique, social, participatif et/ou de la gouvernance.

- **L'évaluation et les indicateurs** : concrètement, comment saurons-nous que nous avons atteint nos objectifs, quels sont les indices de réussite.
- **Le planning** : quel laps de temps nous donnons-nous pour réaliser notre action.
- **Le budget** : quels sont les moyens financiers dont nous disposons ou que nous allons solliciter pour réaliser l'action.

Ce plan d'actions se veut vivant et évolutif, comme la vie elle-même : il sera évalué et adapté en fonction de nos moyens d'action mais surtout des besoins qui pourraient émerger en cours de réalisation.



Patrick NEVE
Secrétaire communal



Mohamed JABOUR
Échevin du Développement Durable



Emir KIR
Bourgmestre



Domaines d'action

1

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : Installer une politique de gestion énergétique des bâtiments communaux

A. Sensibilisation aux éco-gestes

Contexte & Enjeux

Coûts de l'énergie, et nécessité d'installer une politique de gestion énergétique des bâtiments, s'appuyant sur les connaissances détenues par les agents.

ATOUTS

- Le Collège a manifesté son intérêt pour cette thématique
- L'enquête développement durable interne a révélé un intérêt important de l'Administration communale à ce sujet

FAIBLESSES

- Le manque de moyens spécifiques, entre autres financiers, dégagés pour avancer rapidement sur cette problématique

OPPORTUNITÉS

- Certains collaborateurs communaux ont développé des compétences spécifiques en matière de gestion énergétique
- Une cellule « Énergie » existe au sein de l'Administration communale

MENACES

- La consommation énergétique des bâtiments, notamment communaux, est une source très importante de dépenses

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- du poids croissant de la consommation énergétique sur les finances communales et dans le budget des ménages

...en agissant en faveur de...

- la maîtrise des dépenses énergétiques

Point 8 NPG: Participation, création d'un guichet énergie, réduire la facture énergétique et l'empreinte écologique.

Objectifs

- Sensibiliser au tri-recyclage dans l'Administration communale
- Sensibiliser aux économies d'énergie via les gestes quotidiens dans l'Administration communale
- Étendre le réflexe de développement durable à d'autres domaines (éco-consommation, déplacements...) au sein de l'Administration communale

Pilotage de l'action

Collège : l'Échevin de la Propreté, du Développement durable et des Espaces verts

En collaboration avec : l'Échevin du Personnel

Administration communale : le service Éco-Conseil

En collaboration avec : le Comité de direction, la GRH, le Secrétariat général, les Projets subventionnés, SIPPT, le Personnel de maintenance

Déroulement de l'action

1. État des lieux avec les groupes porteurs et synthèse des plans et règlements existants
2. Fixation des objectifs
3. Tâches et responsabilités des groupes-cibles
4. Évaluation des objectifs tous les deux mois et adaptation

Partenaires de l'action

Éco-Conseil, Chefs de services, GRH, SIPPT

Public cible

Le personnel de l'Administration communale, les mandataires politiques et leurs cabinets, le personnel de maintenance

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

- Intégrer la notion de développement durable dans les gestes quotidiens
- Responsabiliser tous les membres de l'Administration communale à cet objectif

Économique

- Mettre en parallèle le gain (éventuel) financier et le gain pour l'environnement (p.e. au niveau des frais de fonctionnement de l'Administration communale)

Social

- Développer des synergies entre les collaborateurs de différents services
- Valoriser les comportements positifs

Participation / Gouvernance

- Prendre en compte la notion de Développement durable dans les tâches quotidiennes et les achats

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Déchets : quantités de rames de papier utilisées, de déchets produits...	
Énergie : contrôle des factures énergie, etc.	
Diffusion des brochures de Bruxelles-Environnement concernant les éco-gestes → installation de davantage de présentoirs au sein de l'Administration communale (Astronomie → pour le personnel et la population)	

Les nouveaux objectifs et indicateurs seront définis au fur et à mesure, de manière à intégrer un réflexe « développement durable » dans toutes les actions.

Planning

Octobre 2013 : état des lieux

Janvier 2014 : fixation des objectifs

Tous les deux mois, réunion avec les groupes porteurs

Budget

Les dépenses 2013 & 2014 sont déjà prévues dans les postes financiers des différents domaines : sacs poubelles, postes énergie...

B. Audit énergétique des bâtiments communaux

Contexte & Enjeux

Coûts de l'énergie, et nécessité d'installer une politique de gestion énergétique des bâtiments, s'appuyant sur les connaissances détenues par les agents

ATOUTS

- Le Collège a manifesté son intérêt pour cette thématique
- L'enquête développement durable interne a révélé un intérêt important de l'Administration communale à ce sujet

FAIBLESSES

- Le manque de moyens spécifiques, entre autres financiers, dégagés pour avancer rapidement sur cette problématique

OPPORTUNITÉS

- Certains collaborateurs communaux ont développé des compétences spécifiques en matière de gestion énergétique. une cellule énergie existe au sein de l'Administration communale

MENACES

- La consommation énergétique des bâtiments, notamment communaux, est une source très importante de dépenses

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- du poids croissant de la consommation énergétique sur les finances communales et dans le budget des ménages

...en agissant en faveur de...

- la connaissance et la maîtrise de l'état des équipements énergétiques dans les bâtiments publics

Point 8 NPG: rénover les vieilles installations énergivores → vente de bâtiments communaux, déménagement Administration communale au 19, av de l'Astronomie.

Objectifs

- Se mettre à jour en matière d'audit énergétique de tous les bâtiments publics communaux
- Former le personnel communal technique
- Sensibiliser le public-cible (autorités communales, personnel communal et habitants de la commune)
- Montrer l'importance des « Audits énergétiques » comme outil de prévisions budgétaires, de hiérarchisation de choix de projets de rénovation et de planification des travaux

Pilotage de l'action

Collège : l'Échevin des Travaux publics

En collaboration avec : l'Échevin du Développement durable

Administration communale : le service des Travaux publics (Cellule Énergie) :

En collaboration avec : le Patrimoine Locatif communal, la Régie de Rénovation Urbaine

Déroulement de l'action

Partenaires de l'action

- Départements communaux : Propriétés communales et Régie de Rénovation Urbaine

Public cible

- Autorités communales
- Personnel communal technique responsable des études de rénovation et de la maintenance des bâtiments (tous les niveaux)
- Personnel communal occupant les bâtiments communaux gérés par les Travaux publics
- Les Directeurs et Concierges des écoles communales
- Les locataires des logements communaux
- Les habitants de la commune

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

- Faire comprendre aux différents publics-cibles la nécessité environnementale d'avoir un audit énergétique (avant l'achat d'un bien, pendant la maintenance et après les travaux d'économie d'énergie)
- Mettre en exergue l'impact environnemental de la situation actuelle et des différentes solutions proposées pour améliorer la situation ou l'état des bâtiments (enveloppe budgétaire, production et distribution de chaleur, production et distribution d'électricité...)
- Fournir obligatoirement la certification PEB d'un bien avant sa mise en location ou sa vente

Économique

- Chiffrer les consommations et les dépenses énergétiques des bâtiments dans leur état existant
- Proposer des solutions les plus adéquates possibles afin de faire baisser les consommations et par conséquent diminuer les dépenses énergétiques des bâtiments
- Disposer d'une base objective pour les prévisions budgétaires
- Évaluer la qualité des études et des travaux réalisés pour l'Administration communale

Social

- Sensibiliser le public-cible (impact sur l'environnement, usage plus performant des bâtiments avec un meilleur niveau de confort de vie (ex. Bâtiment passif, très basse et basse énergie)
- Fournir un outil d'information et d'éducation au développement durable
- Mesurer le niveau de confort du bâtiment

Participation / Gouvernance

- Doter l'Administration communale d'un outil de gouvernance, de sensibilisation, d'information et d'éducation
- Aider à l'accès aux primes audits de l'IBGE (formulaires, démarches, liens...)

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Un Certificat PEB est affiché dans tous les bâtiments publics de plus de 1.000 m ²	
Dans les conclusions des audits énergétiques, un bilan carbone des situations existantes et des différentes solutions est proposé	
Deux audits par an sont réalisés sans augmenter le budget communal (cette estimation est établie sur base des audits antérieurs)	
Un répertoire d'audits réalisés et à réaliser par les différents services est créé et accessible à tous les services concernés	

Planning

Travaux Publics :

- Plusieurs audits déjà réalisés dans les bâtiments communaux et les écoles publiques entre 2005 et 2012
- Lancement de nouveaux audits énergétiques en 2013 et 2014 sur base de marchés publics

Budget

Budget 2014 Travaux Publics : ne pas dépasser 0,5 €/m² pour l'audit des bâtiments gérés par les Travaux Publics



2

MOBILITÉ DOUCE : Rendre leur place aux piétons dans l'espace public

C. Rendre leur place aux piétons dans l'espace public

Contexte & Enjeux

Manque d'espaces dédiés aux piétons, d'où nécessité d'en imaginer de nouveaux, qui soient sûrs et aisément lisibles, sans entraver pour autant le trafic automobile

ATOUTS

- Il existe une forte demande des habitants en général pour la création de piétonniers

FAIBLESSES

- Itinéraires piétons qui correspondent aux itinéraires de transports en commun et aux axes les plus fréquentés
- Faible lisibilité des itinéraires piétons malgré la position centrale et bien desservie en transport en commun
- Peu d'espaces publics destinés aux piétons (rues étroites- forte pression automobile), or, population qui occupe beaucoup l'espace public

OPPORTUNITÉS

- Le nouveau plan de circulation pour le Quartier Nord et la révision du Plan communal de Mobilité (PCM) actuel offrent l'opportunité de reformuler les objectifs en termes d'espace voué aux piétons sur base d'une vision forte pour l'espace public des quartiers de Saint-Josse



MENACES

- La création de nouveaux piétonniers entraîne un surplus de trafic automobile sur d'autres axes, ce qui a pour effet d'augmenter le mécontentement des riverains de ces axes
- Les piétonniers sont parfois ressentis comme zones peu sûres, surtout en soirée

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- du manque d'espaces dédiés aux piétons et du peu de visibilité des itinéraires piétons
- mais aussi, des problèmes engendrés par la création de nouvelles zones dédiées aux usagers faibles (piétons, cyclistes, ...)

...en agissant en faveur de...

- de l'augmentation du nombre et de la lisibilité des itinéraires

(Voir Madou-Scailquin-Louvain)

Objectifs

- Au niveau planification et aménagement : mettre en application les objectifs du Plan Piéton stratégique de la RBC (10 critères de qualité pour promouvoir la marche en ville), du Régie de la Renovation Urbaine et des règlements communaux (terrasses...)
- Au niveau de la gestion : veiller à une gestion efficace de l'espace public (propreté, arbres d'alignement, élargissement des trottoirs...)
- Au niveau de la prévention : sensibiliser les aménageurs et les usagers à leurs responsabilités respectives (dénéigement des trottoirs, horaires de collectes...)
- Promouvoir le mode piéton via la régulation du trafic (extension des zones 30)

Pilotage de l'action

Collège : l'Échevin de la Mobilité et de l'Urbanisme

En collaboration avec : l'Échevin des Travaux publics et l'Échevin de la Propreté publique

Administration communale : l'Éco-conseil/Mobilité

En collaboration avec : la Propreté piublique, l'Urbanisme, la Prévention, la Police de la circulation et les Travaux Publics

Déroulement de l'action

1. État des lieux avec les groupes porteurs et synthèse des plans et règlements existants
2. Fixation des objectifs
3. Tâches et responsabilités des groupes-cibles
4. Évaluation des objectifs tous les deux mois et adaptation

Partenaires de l'action

Outre les départements communaux pilotes, le STIC et la Police de la circulation

Public cible

Tous les usagers de l'espace public : piétons, cyclistes, automobilistes, PMR, commerçants, etc.

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

- Responsabiliser tous les utilisateurs et aménageurs de l'espace public aux objectifs
- Valoriser le potentiel «Santé» de la marche

Économique

- Mettre en parallèle le gain financier et la coordination des actions

Social

- Développer des synergies entre les collaborateurs de différents services
- Responsabiliser les usagers à leur cadre de vie

Participation / Gouvernance

- Prendre en compte la notion de Développement durable dans l'aménagement et la gestion de l'espace public

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Les indicateurs sont définis en fonction du GO 10 du plan Piéton stratégique RBC (10 critères de qualité pour promouvoir la marche en ville)	
Les objectifs du plan Piéton sont pris en compte lors de la présentation et la réalisation de projets d'aménagement	
Une réflexion est menée concernant la création d'une promenade urbaine balisée	
Le mode piéton est encouragé dans les déplacements quotidiens (particuliers, écoliers...)	

Les nouveaux objectifs et indicateurs seront définis au fur et à mesure, de manière à intégrer un réflexe « développement durable » dans toutes les actions

Planning

Octobre 2013 : état des lieux, rappel des plans et règlements existants

Décembre 2014 : fixation des objectifs

Tous les deux mois, réunion du groupe porteur

Budget

Les dépenses 2013 et 2014 sont déjà prévues dans les postes financiers des différents domaines d'intervention (voir budget communal)

3

TRANSPORT AUTOMOBILE PRIVÉ ET STATIONNEMENT : Optimaliser et réformer le stationnement

D. Optimaliser l'offre de stationnement et renforcer la multifonctionnalité des zones de stationnement

Contexte & Enjeux

Stationnement automobile de plus en plus problématique, d'où nécessité d'optimiser l'existant et de renforcer la multifonctionnalité (jour/nuit)

ATOUTS

- Faible taux de voitures par habitant
- Très bonne accessibilité en transports en commun

FAIBLESSES

- Pression importante sur le stationnement en voirie – peu d'alternative hors voirie
- Les parkings hors voirie sont surtout localisés en périphérie de la commune et ne sont donc une alternative intéressante que pour une partie des riverains

OPPORTUNITÉS

- L'usage des parkings hors voirie pourrait être optimisé
- L'opportunité de réaliser un usage alterné des parkings de bureaux avec les pôles culturels et les riverains en soirée n'est pas exploitée

MENACES

- Augmentation du taux de pollution si on tolère le maintien de la croissance du trafic automobile et de la congestion qu'il entraîne
- La limitation de l'usage de la voiture (moins de stationnement, limitation des accès) pourrait nuire aux populations locales et renforcer l'enclavement de certains quartiers

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- du manque de parkings et de zones de stationnement, particulièrement en voirie

...en agissant en faveur de...

- l'optimisation des parkings existants

Point 1F NPG: instaurer une politique de stationnement – études pour déterminer les zones problématiques – parkings non utilisés la nuit et le week-end pour riverains – plan de stationnement - tarifs préférentiels pour riverains

Objectifs

- Étudier le Plan communal de Stationnement en fonction du Plan régional de Stationnement (PRS), du Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) et du COBRACE
- Favoriser l'utilisation des parkings de bureaux par les riverains

Pilotage de l'action

Collège : l'Échevin de la Mobilité, de l'Urbanisme, la Régie de la Rénovation Urbaine et le Contentieux
En collaboration avec : l'Échevin des Travaux publics

Administration communale : le service Éco-conseil/Mobilité

En collaboration avec : l'Urbanisme et Environnement, la Régie de la Rénovation Urbaine, les Travaux Publics, le Contentieux et la Police de la circulation

Déroulement de l'action

Étude du plan de stationnement communal en 2014 après adoption du PRS en 2013 (dont l'inventaire des zones de stationnement potentielles)

Partenaires de l'action

- Outre les départements communaux pilotes, la police de la circulation

Public cible

- Les usagers de l'espace public : cyclistes, automobilistes, livraisons, camions, etc.
- Les sociétés commerciales établies sur le territoire communal

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

- Responsabiliser tous les gestionnaires de l'espace public aux objectifs

Social

- Développer des synergies entre le secteur public et le secteur privé

Participation / Gouvernance

- Prendre en compte la notion de développement durable dans la gestion du stationnement

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Les indicateurs précis seront à définir suivant les objectifs du PRS, du COBRACE et du RRU	

Planning

Janvier 2014 : étude – mise en place d'un comité d'accompagnement du plan de stationnement

Suivi 2014 : adoption par le Collège, enquête publique, approbation par la RBC

2015 : mise en œuvre

Budget

Les dépenses 2013 et 2014 sont déjà prévues dans les postes financiers des différents domaines (voir budget communal)



4

DÉCHETS, RISQUES ET POLLUTIONS : « Éduquer » la population à la propreté

E. Mobilier Urbain relatif à la Propreté

Contexte & Enjeux

Récurrence des plaintes autour de la malpropreté publique, d'où nécessité d'agir tant au niveau de la réaction en rue que de l'éducation de la population

ATOUTS

- Forte motivation exprimée d'une partie de la population par rapport à cette thématique = levier potentiel
- Nettoyage des rues par la commune

FAIBLESSES

- Manque de respect par rapport aux biens publics et aux règlements
- Impossibilité de satisfaire tous les types d'utilisateurs

OPPORTUNITÉS

- Expertise d'un certain nombre d'ASBL en cette matière, la question de la gestion des déchets constituant une des portes d'entrée pratiquées de longue date pour entrer en relation avec les personnes et les groupes

MENACES

- Des problématiques comme la propreté et le respect des espaces publics et privés se posent avec acuité en raison de l'exiguïté du territoire combinée à la densité et la mobilité de la population ainsi qu'à l'ancienneté générale du bâti

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- du manque de propreté et des difficultés à communiquer à ce propos avec les habitants
- du manque de respect des espaces publics par les utilisateurs
- des nuisances occasionnées par le public de passage lors d'événements dans des lieux culturels (parking, bruit, saleté)

...en agissant en faveur de...

- la promotion du respect des espaces publics et privés
- mobilier urbain

Point 1E NPG: placer des corbeilles urbaines tous les 100 mètres - bulles à verres et conteneurs enterrés

Objectifs

- Placer des corbeilles urbaines tous les 100 mètres
- Adapter le mobilier aux besoins des utilisateurs de l'espace public (habitants, navetteurs, horeca)
- Réaliser le Plan Propreté de Saint-Josse, lui-même en application du Plan régional de Propreté

Pilotage de l'action

Collège : l'Échevin de la Propreté Publique

En collaboration avec : l'Échevin des Travaux publics

Administration communale : la Propreté publique, l'Éco-conseil et les Travaux publics

En collaboration avec : la Régie de la Rénovation Urbaine

Déroulement de l'action

Le service de la Propreté publique réalise chaque année des investissements pour installer des corbeilles urbaines. Un comité de pilotage, constitué de représentants communaux, de l'Agence Bruxelles propreté (ABP) et du Cabinet en charge de la gestion de la propreté régionale, se réunit trois fois par an. Il y est débattu, notamment, des choix et emplacements du mobilier de la propreté : corbeilles urbaines, corbeilles de tri, bulles à verre, cendriers urbains, conteneurs enterrés, etc.

Un bilan sera effectué avec le service des Travaux publics et la Régie de la Rénovation Urbaine afin d'orienter les investissements futurs.

Partenaires de l'action

- Outre les départements communaux pilotes, l'Agence Bruxelles Propreté - ATRIUM

Public cible

- Les habitants, navetteurs et utilisateurs de l'espace public



Résultats attendus en terme de DD

Environnement

- Sensibiliser les usagers de l'espace public à la propreté et au tri-recyclage par le placement de mobilier adapté (ex : conteneurs enterrés pour commerçants ou HBM) et d'autocollants rappelant les consignes de tri-recyclage
- Responsabiliser tous les gestionnaires de l'espace public à cet objectif

Économique

- Faire des économies d'incinération grâce au tri-recyclage avec comme impact, moins de pollution
- Améliorer la qualité de l'espace public et, donc, augmentation de l'attractivité générale de la commune

Social

- Favoriser la sensation de sécurité et le bien-être des habitants

Participation / Gouvernance

- Prendre en compte la notion de développement durable dans la gestion de la propreté

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Des poubelles publiques sont placées tous les 100 m et des pictogrammes informatifs y ont été placés : <ul style="list-style-type: none"> • Combien de poubelles publiques placées avant l'action et combien après • Augmentation annuelle du nombre de poubelles publiques 	
Les emplacements des corbeilles ont été étudiés et rationalisés	
Des poubelles sélectives existent dans les parcs et sur les places publiques : <ul style="list-style-type: none"> • Combien de poubelles sélectives placées avant l'action et combien après • Augmentation annuelle du nombre de poubelles sélectives 	
Indicateurs définis dans le plan régional de propreté	

Planning

2013-2014 et chaque année en général

Budget

- Contrats de quartier Axe Louvain
- Budget de la Propreté publique : les dépenses 2013 – 2014 sont déjà prévues dans les postes financiers des différents domaines (voir budget communal)

F. Engagement & Information de la population en matière de Propreté

Contexte & Enjeux

Récurrence des plaintes autour de la malpropreté publique, d'où nécessité d'agir tant au niveau de la réaction en rue que de l'éducation de la population

ATOUTS

- Forte motivation exprimée d'une partie de la population par rapport à cette thématique = levier potentiel
- Nettoyage des rues par la commune

FAIBLESSES

- Manque de respect par rapport aux biens publics et aux règlements
- Impossibilité de satisfaire tous les types d'usagers

OPPORTUNITÉS

- Expertise d'un certain nombre d'asbl en cette matière, la question de la gestion des déchets constituant une des portes d'entrée pratiquées de longue date pour entrer en relation avec les personnes et les groupes

MENACES

- Des problématiques comme la propreté et le respect des espaces publics et privés se posent avec acuité en raison de l'exiguïté du territoire combinée à la densité et la mobilité de la population ainsi qu'à l'ancienneté générale du bâti

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- du manque de propreté et des difficultés à communiquer à ce propos avec les habitants
- du manque de respect des espaces publics par les usagers
- des nuisances occasionnées par le public de passage lors d'événements dans des lieux culturels (parking, bruit, saleté)

...en agissant en faveur de...

- renforcement de l'éducation et de la sensibilisation à la propreté
- la promotion du respect des espaces publics et privés

Point 1E NPG: campagnes d'information de la population dans plusieurs langues – informer le citoyen au recyclage, au tri, (public cible: jeunes, enfants, associations...)

Objectifs

- Diffuser l'information et sensibiliser les publics et les usagers à la propreté
- Responsabiliser les utilisateurs et gestionnaires de l'espace public à la Propreté publique

Pilotage de l'action

Collège : l'Échevin de la Propreté publique

En collaboration avec : l'Échevin des Travaux publics et l'Échevin de la Prévention

Administration communale : la Propreté publique, l'Éco-conseil, la Communication

En collaboration avec : la Régie de la Rénovation Urbaine et la Prévention

Déroulement de l'action

1. État des lieux avec les groupes porteurs et synthèse des plans et règlements existants
2. Fixation des objectifs
3. Tâches et responsabilités des groupes-cibles
4. Évaluation des objectifs tous les deux mois et adaptation des objectifs en conséquence

Partenaires de l'action

- Pour la réalisation des actions, renforcer les partenariats entre les services communaux de la Propreté publique et les Gardiens de la Paix
- ATRIUM – Police de l'environnement

Public cible

- Les habitants, les primo-arrivants, les HBM, les jeunes, les professionnels, les organisateurs d'événements et les usagers de l'espace public.

Résultats attendus en terme de DD

Environnement

- Sensibiliser les habitants, écoliers, usagers de l'espace public à la propreté et au tri-recyclage
- Responsabiliser tous les gestionnaires de l'espace public à cet objectif

Économique

- Améliorer la qualité de l'espace public et, donc, augmenter l'attractivité générale de la commune
- Faire des économies d'incinération, de matières premières, d'énergie grâce au tri-recyclage
- Responsabiliser les organisateurs d'événements, commerçants...

Social

- Favoriser la sensation de sécurité et le bien-être des habitants

Participation / Gouvernance

- Prendre en compte la notion de développement durable dans la gestion de la propreté

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Information de la population par rapport au «TOP 10» des incivilités	
Un document informatif simple et illustré existe (destiné aux particuliers et à apposer dans leur maison/appartement)	
Un DVD informatif est réalisé sur le sujet	
Le « Welcom pack » communal est réactualisé ainsi que la brochure communale spécifique	
Un calendrier reprenant les jours et heures de collectes par rues est réalisé	
Un stand d'information mobile « Propreté publique » est réalisé	
Des animations ont lieu avec les différents public-cibles	
Indicateurs supplémentaires à définir suivant les objectifs du Plan Propreté communal (et régional)	

Planning

Action continue 2013-2017

Budget

Les dépenses 2013 et 2014 sont prévues dans les postes financiers des différents domaines

G. Information aux Écoles en matière de Propreté

Contexte & Enjeux

Récurrence des plaintes autour de la malpropreté publique, d'où nécessité d'agir tant au niveau de la réaction en rue que de l'éducation de la population

ATOUTS

- Forte motivation exprimée d'une partie de la population par rapport à cette thématique = levier potentiel
- Nettoyage des rues par la commune

FAIBLESSES

- Manque de respect par rapport aux biens publics et aux règlements
- Impossibilité de satisfaire tous les types d'utilisateurs

OPPORTUNITÉS

- Expertise d'un certain nombre d'asbl en cette matière, la question de la gestion des déchets constituant une des portes d'entrée pratiquées de longue date pour entrer en relation avec les personnes et les groupes

MENACES

- Des problématiques comme la propreté et le respect des espaces publics et privés se posent avec acuité en raison de l'exiguïté du territoire combinée à la densité et la mobilité de la population ainsi qu'à l'ancienneté générale du bâti



Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- du manque de propreté et des difficultés à communiquer à ce propos avec les habitants
- du manque de respect des espaces publics par les usagers
- des nuisances occasionnées par le public de passage lors d'événements dans des lieux culturels (parking, bruit, saleté)

...en agissant en faveur de...

- renforcement de l'éducation et de la sensibilisation à la propreté

Point 1E NPG: informer le citoyen au recyclage, tri... (publics-cibles : jeunes, enfants, associations...)

Objectifs

- Créer une journée thématique annuelle dans les écoles sur le thème de la propreté
- Rencontre avec les balayeurs de la commune

Pilotage de l'action

Collège : l'Échevin de l'enseignement et l'Échevin de la Propreté publique

Administration communale : l'Enseignement, la Communication, l'Éco-conseil

En collaboration avec : la Propreté publique et la Prévention

Déroulement de l'action

Partenaires de l'action

- Écoles de la commune, Pouvoir organisateur

Public cible

- Enfants, adolescents et jeunes en général

Résultats attendus en terme de DD

Environnement

- Sensibiliser les enfants à la propreté → impact sur le comportement des parents

Économique

- À terme, diminuer la production de déchets → moins de dépenses dans leur gestion

Social

- Éduquer à la propreté en amont → prévention des actes de malpropreté, de la production de déchets, etc.

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Chaque année, une animation (déchets – tri) est proposée aux écoles sises sur le territoire. On veillera à ce que ces animations se déroulent selon un mode ludique (clowns...) <ul style="list-style-type: none">• Nombre d'animations réalisées – écoles concernées	

Les écoles sont équipées du matériel de tri → inventaire / école	
Un livre de coloriage est réalisé avec les « Aventures de ZIP », notre mascotte en terme de lutte contre les incivilités... et distribué aux écoles maternelles et primaires + auprès des parents <ul style="list-style-type: none">• Réalisation du livre de coloriage• Diffusion : écoles – parents : combien – écoles concernées	
Installation du « stand d'information mobile PP » à la sortie des écoles pour conscientiser les parents <ul style="list-style-type: none">• Nombre de sorties du stand / an	

Planning

Action continue 2013-2017

Budget

Les dépenses 2013 et 2014 sont prévues dans les postes financiers des différents domaines



5

LIEN SOCIAL, PROXIMITÉ ET OUVERTURE AU MONDE :

Mettre en valeur les différentes cultures
et promouvoir leur richesse

H. Accueil et orientation du citoyen

Contexte & Enjeux

Richesse des origines culturelles diverses de la population, d'où nécessité de mettre en valeur les cultures et d'améliorer l'accueil et l'orientation du citoyen

ATOUTS

- Le caractère multiculturel de la population de Saint-Josse est un atout, du point de vue de la densité et de la diversité culturelles
- Forte tradition des politiques de cohésion sociale

FAIBLESSES

- Domination forte des communautés marocaine et turque fragilisées par rapport au marché du travail
- Engendre des problèmes de communication, vu la multiplicité des langues pratiquées → mauvaise compréhension des règles, notamment

OPPORTUNITÉS

- Le côté enrichissant et pacifique de la multiculturalité à Saint-Josse pourrait être utilisé davantage pour le profiler de manière positive
- Le potentiel multiculturel sur le territoire en nombre et en diversité de populations, pourrait contribuer, au développement d'un tissu commercial plus varié

MENACES

- Le peu d'interculturalité et de cohésion sociale pourrait donner lieu à des confrontations futures entre les communautés surtout dans des conditions de forte densité

Il s'agit donc de :

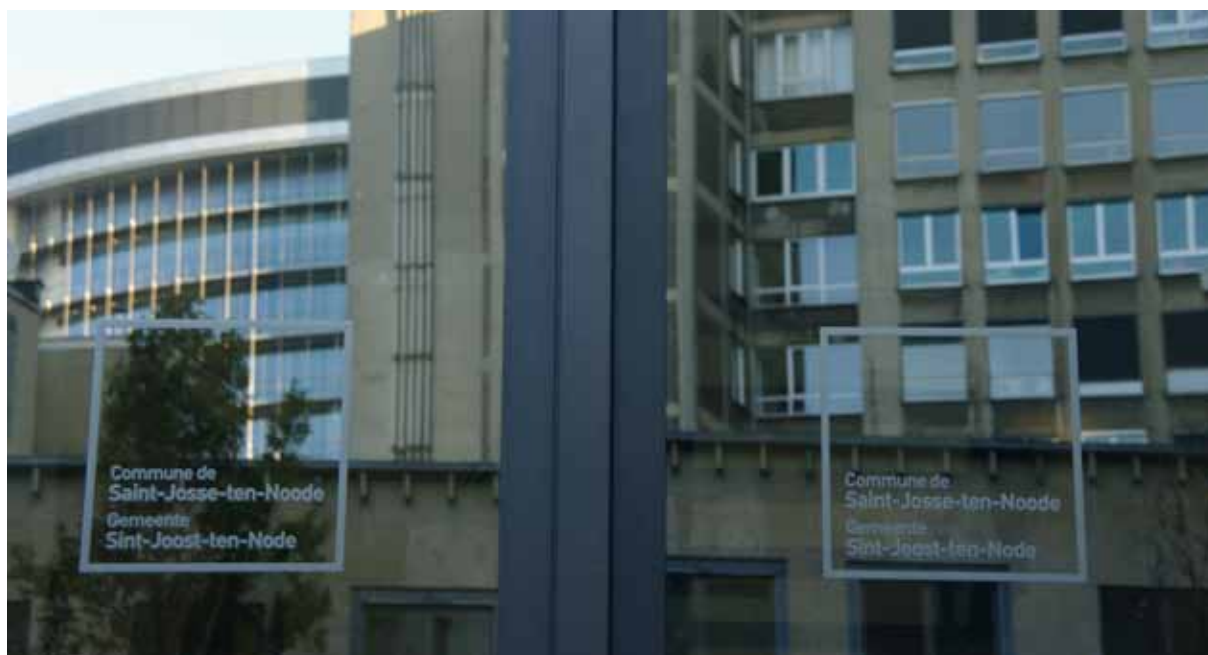
Répondre à la problématique...

- de la grande diversité d'origines de la population qui est un atout et un défi et a des conséquences en matière d'accueil, d'information, de participation, de modalités de rencontre des cultures

...en agissant en faveur de...

- d'un meilleur accueil et orientation du citoyen
- d'une information toujours plus adaptée

Point 9B NPG : Améliorer l'accueil à la population – améliorer l'Administration communale on-line – simplification administrative



Objectifs

Améliorer l'accueil et l'orientation du citoyen au sein de l'Administration communale, sur la voie publique : comprendre et se faire comprendre

- Créer une signalétique intérieure harmonisée suite à la refonte administrative – utiliser les pictogrammes de manière accentuée
- Étudier le réaménagement des guichets de la population et de la circulation du public au sein de l'Administration communale → déménagement des services de l'Administration
- Constituer une vidéo de présentation de la commune pour les salles d'attente
- Définir l'accueil multilingue en fonction de la stratégie politique
- Distribuer et récolter un formulaire d'évaluation de l'accueil
- L'agent traitant d'un dossier est systématiquement identifié (identifiable)

Pilotage de l'action

Collège : à déterminer

Administration communale : la Population et la Direction 1 : les Huissiers et le Secrétariat communal

En collaboration avec : la Communication, les Travaux Publics, le Secrétaire communal et l'État civil

Déroulement de l'action

Partenaires de l'action

À déterminer

Public cible

- La population tennodoise

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

- Impact indirect → ex : meilleure compréhension des consignes de tri → amélioration de la gestion des déchets

Social

- Mieux répondre aux problématiques que vivent les citoyens de Saint-Josse-ten-Noode en comprenant mieux leurs besoins, être plus proche d'eux
- Se faire comprendre de la population, au-delà de la langue

Participation / Gouvernance

- Tenir compte de l'avis du citoyen (voir formulaire d'évaluation) → introduire une orientation « client » au sein de l'Administration communale
- Améliorer de manière générale le service à la population

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Prise en compte des objectifs lors du déménagement des services de l'Administration communale vers Av. Astronomie, 19.	

Planning

2013-2014

Budget

Voir budget déménagement

Voir accompagnement par prestataire externe

I. Adapter les supports de communication à la diversité culturelle

Contexte & Enjeux

Richesse des origines culturelles diverses de la population, d'où nécessité de mettre en valeur les cultures et d'améliorer l'accueil et l'orientation du citoyen

ATOUTS

- Le caractère multiculturel de la population de Saint-Josse est un atout, non seulement du point de vue de la diversité culturelle mais également en volume
- Forte tradition des politiques de cohésion sociale

FAIBLESSES

- Domination forte des communautés marocaine et turque fragilisées par rapport au marché du travail.
- Engendre des problèmes de communication, vu la multiplicité des langues pratiquées → mauvaise compréhension des règles, notamment

OPPORTUNITÉS

- Le côté enrichissant et pacifique de la multiculturalité à Saint-Josse pourrait être utilisé davantage pour le profiler de manière positive
- Le potentiel multiculturel sur le territoire en nombre et en diversité de populations, pourrait contribuer au développement d'un tissu commercial plus varié

MENACES

- Le peu d'interculturalité et de cohésion sociale pourrait donner lieu à des confrontations futures entre les communautés, surtout dans des conditions de forte densité

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- de la grande diversité d'origines de la population qui est un atout et un défi et a des conséquences en matière d'accueil, d'information, de participation, de modalités de rencontre des cultures

...en agissant en faveur de...

- d'un meilleur accueil et orientation du citoyen
- d'une information toujours plus adaptée

Point 1E NPG: campagnes d'information dans plusieurs langues

Objectifs

- Diffuser l'information en fonction des publics-cibles (participation, écoute, information, sensibilisation, sanctions...)
- En fonction de la stratégie politique, faire traduire la brochure «Être citoyen à Saint-Josse» en 5 langues

Pilotage de l'action

Collège : le Bourgmestre et l'Échevin de la Culture

Administration communale : la Communication

Déroulement de l'action

Partenaires de l'action

À déterminer

Public cible

- Les citoyens tennoodois

Résultats attendus en termes de Développement durable

Social

- Accroître le rayonnement culturel de Saint-Josse en mettant en avant la diversité des langues comme une richesse culturelle

Participation / Gouvernance

- Améliorer le service à la population

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Prise en compte des objectifs lors du déménagement des services de l'Administration communale vers Av. Astronomie, 19	
Les objectifs transversaux de communication sont intégrés au niveau de la communication spécifique → ex : dans le Plan propreté communal...	
Expérimentation d'une communication visuelle « intuitive » (pictogrammes, idéogrammes...)	

Planning

2013-2014

Budget

Voir budget déménagement

Voir accompagnement par prestataire externe



6

APPRENTISSAGES ET DÉVELOPPEMENT INDIVIDUELS ET COLLECTIFS :

Répondre au déficit en équipements scolaires et en crèches

J. Augmenter le nombre de places en crèches et dans les écoles

Contexte & Enjeux

Déficit en équipements scolaires et en crèches, d'où nécessité d'y répondre, en prévoyant une offre corollaire en matière de remédiation scolaire

ATOUTS

- La commune a développé une certaine expertise en termes de remédiation scolaire

FAIBLESSES

- Manque d'équipements scolaires
- Enfants de Saint-Josse fréquentent plutôt écoles secondaires communales des communes environnantes
- Remédiation scolaire « profite » en partie aux enfants d'autres communes
- Ménages ne disposant pas de revenus issus du travail = environnement peu stimulant pour l'étude

OPPORTUNITÉS

- Possibilité d'optimiser les infrastructures scolaires existantes

MENACES

- La croissance démographique, particulièrement au niveau des jeunes, va intensifier les manques existants
- Décrochage scolaire important et jeune, chez les filles et les garçons – combiné avec une population au chômage et non qualifiée = phénomène inquiétant

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- du manque d'équipements scolaires et de crèches
- de l'environnement social & économique des jeunes peu stimulant pour l'étude

...en agissant en faveur de...

- l'augmentation du nombre de places dans les écoles et les crèches

Point 5A NPG : Crèches supplémentaires – crèches d'entreprises – Crèche dans maison communale – crèches pour chercheurs d'emploi

Point 4 NPG : extension Sint-Joost-aan-Zee – nouvelles installations pour la Nouvelle école

Objectifs

- Garantir en suffisance des places dans les crèches et les écoles
- Extension Sint-Joost-aan-Zee
- Nouvelles installations pour la Nouvelle école

Pilotage de l'action

Collège : L'Échevin de l'Enseignement et Échevin des Travaux publics

En collaboration avec : l'Échevin de la Rénovation urbaine

Administration communale : l'Enseignement et la Régie de la Rénovation Urbaine

En collaboration avec : l'Urbanisme et les Travaux Publics

Déroulement de l'action

Partenaires de l'action

- Éventuellement, partenaire privé pour les constructions de grande ampleur (à analyser)

Public cible

- Familles ayant des enfants en bas âge et/ou en âge de scolarité
- Pouvoir organisateur

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

- Rénover/Construire des infrastructures adaptées aux nouvelles normes environnementales (point de vu énergie...)

Social

- Rencontrer les besoins des citoyens

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Le Winnie-kot intègre ses nouveaux locaux (2013)	
La crèche DAMLA est à nouveau accessible (2013)	
La crèche prévue dans le Contrat de Quartier Axe Louvain est construite	
Plan d'aménagement pour la Nouvelle Ecole	
L'extension de « Sint-Joost-aan-Zee » est effective	

Planning

2013-2018

Budget

Plan pluriannuel de rénovation des bâtiments scolaires
Plan crèche CoCoF
Contrats de Quartier Durables (Liedekerke – Axe Louvain)



7

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET MOBILITÉ DES POPULATIONS : Gérer la densification

K. Maîtriser la densification : contrôler v/s densifier

Contexte & Enjeux

Augmentation constante de la population au sein d'un périmètre non-extensible, d'où nécessité de « gérer la densification » avec rigueur et créativité à la fois

ATOUTS

- Attractivité de la commune pour les personnes en provenance de l'étranger principalement
- Espaces publics animés d'où une plus grande rentabilité des équipements et commerces

FAIBLESSES

- Pression sur le marché du logement - sur-densification
- Dérives (marchands de sommeil, divisions illégales de logements)
- Forte pression sur les équipements (parkings, écoles...) & les espaces publics
- Difficultés de cohabitation des différentes populations (intérêts divergents – multiplication des occasions de manque de respect des biens publics)

OPPORTUNITÉS

- Il existe certains sites de réserve où une densification ponctuelle serait possible en termes de logements

MENACES

- Maintien du taux important de croissance menant à une densité problématique vu le tissu urbain existant
- Affrontements autour de la question de l'appropriation des lieux (entre groupes sociaux, générations, communautés...)

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- de la croissance démographique constante
- de la densité & (sur)densification de l'espace, des logements & de la population et de leurs dérives (clandestins, squats, nuisances diverses)

...en agissant en faveur de...

- du renforcement du contrôle du nombre d'habitants, de la lutte contre la division excessive des logements
- d'une meilleure application des réglementations
- de la densification quand elle est possible

NP Budgétaire 2013: transformation de grands immeubles en logements

Objectifs

- Lutter contre une occupation trop importante des immeubles et offrir des logements de qualité et décents à tous
- Améliorer l'habitabilité des logements et la qualité de vie dans les quartiers
- Clarifier les changements d'utilisation des kots étudiants, maisons d'hôtes, chambres meublées...

Pilotage de l'action

Collège : le Bourgmestre

Administration communale : l'Urbanisme

En collaboration avec : la Démographie et la Population

Déroulement de l'action

Partenaires de l'action

- Police, agents de quartier
- Maison de la rénovation urbaine
- Maison de l'Énergie du quartier Nord

Public cible

- Population (propriétaires ↔ locataires)

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

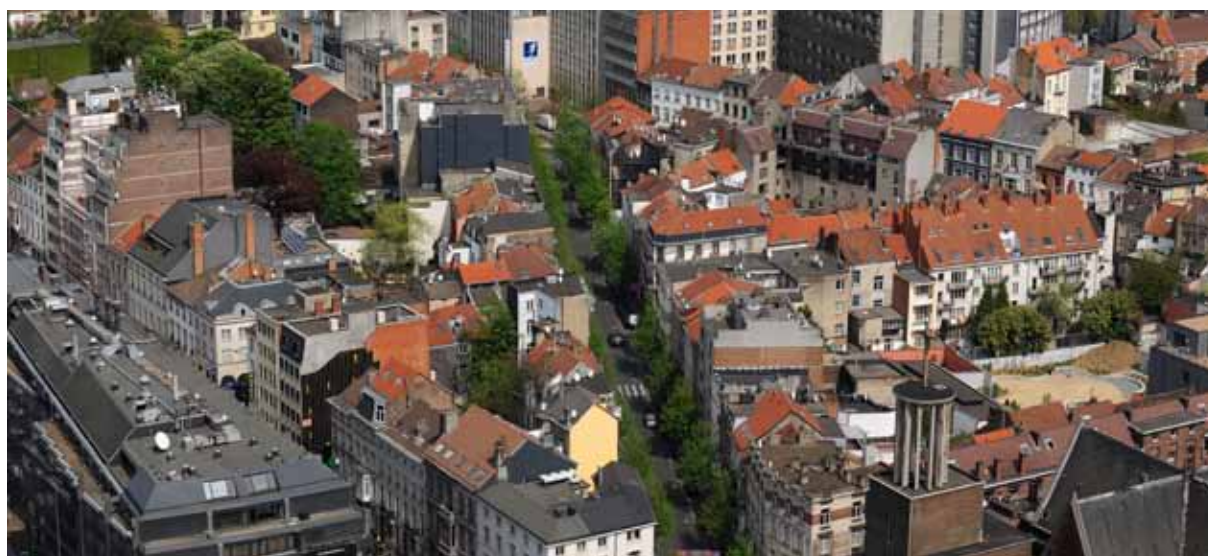
- Moindre pression sur l'espace public en termes de mobilité (stationnement) et de propreté publique (gestion des déchets)
- Garantir la qualité des intérieurs d'îlot
- Assurer la perméabilité des zones de jardin

Économique

- Recul d'une certaine forme d'économie souterraine (liée aux marchands de sommeil), illégale et peu respectueuse des populations

Social

- Assurer des logements décents à tous les habitants



Participation / Gouvernance

- Une meilleure « maîtrise des lieux » par l' « institution communale »
- Un recul des « affrontements », souvent symboliques mais aux effets concrets, autour de la question de l' « appropriation » des lieux (affrontements entre générations, groupes sociaux, groupes d'origines ethniques diverses...)

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Service Population	
Augmentation des chiffres de la population	
Le service Population avertit l'Urbanisme dès que le nombre d'inscriptions dans un immeuble paraît suspect (sur base, e.a., d'un inventaire/relevé descriptif des immeubles)	
La question des certificats de conformité (et/ou les baux - contrats de location) des logements à demander AVANT l'inscription devrait être examinée (point de vue juridique e.a.), concertée et tranchée	
La commune interpelle d'autres niveaux de pouvoir (notamment le Fédéral) concernant la nécessaire uniformisation des dispositions légales d'inscription entre ressortissants européens et ressortissants belges ou non européens (voir enquête de résidence) ¹	
Service Urbanisme	
Nombre de permis d'urbanisme délivrés concernant les divisions d'immeubles	
Vérification du respect des normes d'habitabilité / de « conformité au bon aménagement des lieux » lors de la délivrance des permis	
Vérification de la légalité des divisions lors des visites d'immeubles par le service	
Un chapitre concernant la division des immeubles est ajouté au règlement communal d'urbanisme ET/OU le Collège adopte une ligne de conduite concernant les permis de division et la notion même de logement décent	
Une ligne de conduite est clairement définie en terme de type de logements à favoriser : 1, 2 ou 3 chambres - mixité ?	
Les arrêtés d'insalubrité font l'objet d'un meilleur suivi : la vérification de l'exécution des travaux obligatoires pour lever l'arrêté est systématique	

¹ Un ressortissant européen qui s'inscrit obtient directement un NN et est inscrit immédiatement au RN, avant même l'enquête de résidence (à la différence d'un belge ou d'un non européen), d'où une recrudescence de ressortissants de certains pays de l'UE, non stables sur la commune.

Planning

Action continue

Budget

Personnel communal

Personnel de police

Voir budget communal 2013

8

PARTICIPATION DES CITOYENS ET INFORMATION : Promouvoir la santé par le sport

L. Santé par le Sport

Contexte & Enjeux

Jeunesse de la population, d'où nécessité de penser l'action communale en fonction de ce public, tant en termes d'offre effective que de dialogue participatif

ATOUTS

- Le nombre important de familles nombreuses avec enfants et le nombre très important de jeunes adultes est une source de dynamisme sur le territoire

FAIBLESSES

- Peu de logements avec 2 chambres offrant un espace de jeu pour les enfants
- Beaucoup d'enfants dans un espace restreint et peu de structures d'accueil pour les jeunes
- Ménages à revenus faibles d'où budget limité consacré à la santé et impact négatif sur l'espérance de vie

OPPORTUNITÉS

- Le côté familial de la commune sera certainement renforcé dans un proche avenir

MENACES

- Pression sur les équipements publics (écoles...)

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- de la jeunesse de la population qui est un atout et un défi mais a des conséquences en termes d'infrastructures, d'occupation de l'espace...
- du manque d'équipements scolaires et de crèches
- de l'environnement social & économique des jeunes peu stimulant pour l'étude

...en agissant en faveur de...

- une plus grande participation des jeunes à la vie communale, via des activités liées aux tranches d'âge

Point 5B NPG – augmenter l'offre d'activités pendant les vacances scolaires
Voir NP budgétaire 2013

Objectifs

- Prévoir des activités en fonction des intérêts liés aux tranches d'âge
- Promouvoir la santé par le sport
- Octroi de chèques sport par la commune pour les jeunes

Pilotage de l'action

Collège : l'Échevin du Sport

Administration communale : la Direction 5 : La Jeunesse, l'Enseignement, le DeSLI et Les Sports
En collaboration avec : la Prévention et les Affaires sociales

Déroulement de l'action

Public cible

Pour les chèques sports : jeunes de Saint-Josse dont les parents sont soutenus par le CPAS et étudiants tennodois dont les parents bénéficient de revenus donnant droit à des allocations d'étude

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

- Remplacement d'infrastructures par des infrastructures aux normes passives



Économique

- Rendre la pratique sportive accessible financièrement aux citoyens les plus défavorisés

Social

- Étendre l'accès aux pratiques sportives

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Un budget est prévu au niveau communal pour le financement des chèques-sport	
Lancement d'un plan « Fair Play » dans le cadre du Panathlon Wallonie-Bruxelles qui défend l'éthique sportive et le fair-play au sens large	
Nombre de jeunes bénéficiant des chèques-sport par âge par an	
Démolition et reconstruction passive des abris (pavillons) de la plaine des sports situés au Stade Georges Petre	
Rénovation de la structure métallique du hall de tennis située au Stade Georges Petre	
Rénovation de l'étanchéité de la piscine Saint-François et réouverture de la piscine	

Planning

2013-2018

Budget

Budget communal 2013:

- 50 000 € pour les chèques sport
- 1 946 500 € pour Stade G. Petre
- 135 000 € pour hall de tennis Stade G. Petre
- 350 000 € pour étanchéité piscine Saint-François

9

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ : Lutter contre la pauvreté et la précarité

M. Guidance Budgétaire

Contexte & Enjeux

Faire face aux retombées financières de la crise sur les usagers dans un contexte de régression économique généralisée

ATOUTS

- Forte tradition des politiques de cohésion sociale – Saint-Josse comme « laboratoire » social (les problèmes ressortent plus rapidement à Saint-Josse qu’ailleurs en RBC)
- Grande cohésion et entraide à l’intérieur des communautés
- Prise en main des problématiques sociales dans tous leurs aspects par le politique

FAIBLESSES

- Connaissance déficiente des langues = frein à une participation plus poussée
- Manque de cohésion sociale liée au fait communautaire
- Peu de mobilité sociale entre les quartiers

OPPORTUNITÉS

- Une plus grande mixité de niveaux socio-économiques rendue possible par l’attraction de la commune vis-à-vis de groupes plus aisés

MENACES

- L’interculturalité faible et le déficit en cohésion sociale qu’elle entraîne, pourraient donner lieu dans le futur à des confrontations entre les communautés, surtout dans des conditions de forte densité de population

Il s’agit donc de :

Répondre à la problématique...

- de la faiblesse du dialogue interculturel
- du déficit en cohésion sociale
- de la pauvreté croissante
- de son exploitation grandissante par des individus et des organisations peu scrupuleuses

...en agissant en faveur de...

- la lutte contre la fraude sociale
- la lutte contre la pauvreté

Point 6 NPG : création d’un service de guidance budgétaire.

Objectifs

- Création d’un service de guidance budgétaire



© J. Voets

Pilotage de l'action

Collège : le Bourgmestre

Administration communale : les Projets subventionnés

En collaboration avec : la Prévention, les Affaires sociales et l'Associatif : La Maison de la Famille asbl

Déroulement de l'action

Partenaires de l'action

- La Maison de la Famille asbl via une convention de partenariat entre la commune de Saint-Josse-ten-Noode et l'asbl pour la réalisation du service de Guidance budgétaire
- CPAS et Centre d'appui aux services de médiation de dettes de Bruxelles (CMD)
- Services communaux : Prévention
- Associations tennodoises

Public cible

Tout citoyen qui en éprouve le besoin et en fait la démarche

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

- Optique durable générale de réduction de l'empreinte écologique des villes : impulser, mettre en œuvre et encadrer un accompagnement collectif dont les leviers d'action s'inscrivent dans une dynamique de développement durable s'appuyant sur les deux principes suivants : prévenir et éviter l'usage inutile de ressources naturelles - utiliser de manière intelligente les ressources non renouvelables

Économique

- Prévenir le sur/endettement de la population

Social

- Accompagner le citoyen pour faire face aux suites de la crise économique et financière dans un contexte de régression économique généralisée
- Mettre en œuvre avec l'individu/la famille des actions concrètes adaptées qui tiennent compte de sa situation de vie globale pour arriver à un équilibre budgétaire

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Nombre de ménages suivis par an	
Pour chaque ménage suivi : <ul style="list-style-type: none">• Établir une planification budgétaire et s'il y a lieu, mesurer le recul de l'endettement général• Mesure de la diminution de la facture d'électricité et de chauffage• Évolution de l'alimentation dans un sens durable (sur base d'une grille d'évaluation de la consommation alimentaire : évaluation de l'évolution des habitudes alimentaires)	

Planning

- L'action débutera dès l'approbation de la Convention Politique des Grandes Villes (PGV) « Ville durable 2013 » par les autorités fédérales et les autorités communales, soit dans le courant de l'année 2013
- La poursuite de l'action demandera la recherche de nouveaux moyens si ceux de la PGV ne sont pas renouvelés

Budget

- PGV 2013 – 127 501 € à destination de La Maison de la Famille asbl pour la réalisation du service de guidance budgétaire
- La première année de subventionnement est donc assurée pour autant que le projet soit accepté

10

CONSOMMATION RESPONSABLE : Montrer l'exemple en matière de consommation et gestion des ressources naturelles

N. Gérer les Ressources naturelles de manière responsable et pro-active

Contexte & Enjeux

Intérêt mitigé de la commune en matière de consommation responsable, d'où nécessité de développer une nouvelle culture « commune » en la matière (adapter nos achats à nos besoins)

ATOUTS

- Participation de la commune au Groupe Intercommunal sur les Marchés publics
- Obligations légales (lois, circulaires...)

FAIBLESSES

- Peu d'expérience de la commune en matière d'achats publics durables
- Le manque de temps et parfois d'effectifs pour se spécialiser dans cette matière
- La méconnaissance de qui fait quoi dans la commune

OPPORTUNITÉS

- Le défi d'entrer dans l'ère du développement durable
- Les différents acteurs extérieurs qui portent également le projet (médias...)
- La compréhension des enjeux par une grande partie des agents communaux

MENACES

- Le manque de motivation et d'intérêt d'une majorité de collaborateurs par rapport à cette question et du Collège dans la mise en place des mesures proposées

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- de la méconnaissance des critères de durabilité par les différents services demandeurs ainsi que les membres du D.A.M.P.
- de la clarification des tâches en matière de suivi et de gestion de la problématique
- de contrôle en matière de statistiques de distribution (papier, économat, produits d'entretien...).
Contrôle interne inexistant actuellement
- du manque d'information et de suivi ponctuel

...en agissant en faveur de...

- achats adaptés aux besoins réels (cfr photocopieurs)
- la mise en place d'un système de contrôle interne pour le contrôle des commandes diverses et des fournitures distribuées
- la clarification de l'organigramme communal et de la structure communale dans l'optique d'une organisation plus rationnelle
- in fine, de la fonction d'exemplarité de la commune dans ce domaine

Point 8 NPG : promouvoir la consommation responsable dans l'Administration communale (ressources naturelles, tri...)

NOUVEAU CALENDRIER DES COLLECTES À PARTIR DU 7 JANVIER 2013.



Objectifs

- Consommer moins : ex : encourager les impressions recto/verso, rappeler systématiquement de ne pas imprimer les mails
- Recycler davantage : utilisation de papier recyclé, récupération et réutilisation du papier utilisé (recto)...
- Aller plus loin dans la simplification administrative
- Utiliser tous les moyens existant actuellement pour y arriver
- Produire moins de déchets : rappeler et systématiser le tri sélectif
- Informer, sensibiliser et former les différents publics de l'Administration communale (concierges, techniciennes de surface, locataires communaux, agents...) à propos du tri sélectif et des différentes actions

Pilotage de l'action

Collège : l'Échevin du Développement durable

En collaboration avec : le Collège

Administration communale : l'Éco-conseil et la Direction 1 : le DAMP, l'Imprimerie et le Secrétariat général

En collaboration avec : La Communication et l'Économat

Déroulement de l'action

Partenaires de l'action

- Département administratif des Marchés publics (D.A.M.P.)

Publics-cibles

Tous les départements de l'Administration communale utilisateurs en matière de consommation de

- papier d'impression
- économat de bureau
- consommables comme le savon, les serviettes en papier pour les mains...

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

Diminuer l'empreinte écologique par

- La diminution des transports effectués par les fournisseurs/transporteurs
- La diminution des déchets générés

- La quantité de matériaux à recycler
- L'utilisation plus rationnelle des ressources naturelles

Économique

- Diminuer les coûts de fonctionnement de l'Administration communale au budget ordinaire

Participation / Gouvernance

- Améliorer la performance générale de l'Administration

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Statistiques concernant le montant des acquisitions sur plusieurs années pour tous les consommables bureautiques : papier, économat de bureau, produits d'entretien, petit matériel d'entretien	
Prise en compte des objectifs dans le cadre du déménagement des services de l'Administration communale vers l'Av. de l'Astronomie, 19	

Planning

Statistiques en début d'année pour avoir des indicateurs fiables
Diverses attitudes peuvent être rencontrées dès aujourd'hui

Budget

Prévoir budget pour :

- Recrutement d'un éco-conseiller(e) pour l'organisation, le suivi et la prévention
- Installation d'un magasin « économat » pour la rationalisation et le contrôle des fournitures de bureau
- L'acquisition d'un système de gestion de stock par base de données alimenté par un système d'étiquettes et de scan

O. Renforcer la Durabilité dans les Achats publics

Contexte & Enjeux

Intérêt mitigé de la commune en matière de consommation responsable, d'où nécessité de développer une nouvelle culture « commune » en la matière (adapter nos achats à nos besoins)

ATOUTS

- Participation de la commune au Groupe Intercommunal sur les Marchés publics
- Obligations légales (lois, circulaires...)

FAIBLESSES

- Peu d'expérience de la commune en matière d'achats publics durables
- Le manque de temps et parfois d'effectifs pour se spécialiser dans cette matière
- La méconnaissance de qui fait quoi dans la commune

OPPORTUNITÉS

- Le défi d'entrer dans l'ère du développement durable
- Les différents acteurs extérieurs qui portent également le projet (médias...)
- La compréhension des enjeux par une grande partie des agents communaux

MENACES

- Le manque de motivation et d'intérêt d'une majorité de collaborateurs par rapport à cette question et du Collège dans la mise en place des mesures proposées

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- du manque de soutien du Collège
- de la méconnaissance des critères de durabilité par les différents services demandeurs ainsi que des personnes chargées des acquisitions
- des cahiers de charge non suffisamment contraignants
- du manque d'intérêt des agents
- du manque d'information et de suivi ponctuel

...en agissant en faveur de...

- l'introduction des clauses durables dans les achats
- achats adaptés aux besoins réels (cfr photocopieurs)
- l'organisation de formations internes et externes ciblées en fonction des rôles de chacun
- un soutien inconditionnel du Collège dans les propositions faites par son administration
- campagnes de prévention régulières

Point 8 NPG : promouvoir la consommation responsable dans l'Administration communale (ressources naturelles, tri...)

Objectifs

- Modifier les critères d'attribution pour favoriser les clauses écologiques, équitables dans les marchés publics (matériel administratif, équipements, fournitures alimentaires et vaisselle)
- Lutter contre le gaspillage du matériel de bureau (élaboration d'un programme de gestion des stocks)
- Remplacement des consommables par des consommables durables

Pilotage de l'action

Collège : le Bourgmestre et l'Échevin du Développement durable

Administration communale : l'Éco-conseil

En collaboration avec : la Direction 1 et l'Économat

Déroulement de l'action

Partenaires de l'action

- Direction 1

Public cible

- Tous les départements

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

- Diminuer l'empreinte écologique

Économique

- Diminuer les coûts de fonctionnement pour la commune

Participation / Gouvernance

- Renforcer les compétences des agents en matière d'acquisitions, Développement durable...

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Statistiques : durée de vie du matériel	
Prise en compte des objectifs dans le cadre du déménagement des services de l'Administration communale vers l'Av. de l'Astronomie, 19	

Planning

2013 - 2014

Budget

Prévoir budget pour :

- Recrutement d'un éco-conseiller(e) pour l'organisation, le suivi et la prévention
- Installation d'un magasin « économat » pour la rationalisation et le contrôle des fournitures de bureau
- L'acquisition d'un système de gestion de stock par base de données alimenté par un système d'étiquettes et de scan
- La formation des agents concernés par les acquisitions

11

GOUVERNANCE PUBLIQUE MODERNE : Professionnaliser la gestion des compétences

P. Formation interne du personnel de l'Administration communale

Contexte & Enjeux

Complexification croissante des missions de l'Administration communale, d'où nécessité de flexibiliser les compétences et renforcer l'adéquation entre les profils de fonctions et les postes de travail

ATOUTS

- Volonté et motivation de l'Administration communale pour avancer sur cette problématique

FAIBLESSES

- Rapidité des évolutions, notamment au niveau du territoire: les problématiques se posent plus rapidement et de manière plus aiguë que ce que les réglementations prévoient pour les gérer
- Les missions de l'Administration communale se complexifient sans cesse

OPPORTUNITÉS

- La personnel de l'Administration communale dispose de nombreuses compétences qui pourraient être inventoriées systématiquement et mobilisées quand nécessaire

MENACES

- Les décisions des responsables, notamment en matière de gestion du personnel, ne sont pas toujours suivies par le corps politique, d'où une remise en question de la crédibilité des responsables

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- de la nécessaire flexibilité des compétences du personnel communal et des postes de travail pour faire face à la rapidité des évolutions et à leur complexification

...en agissant en faveur de...

- l'augmentation de l'adéquation entre les postes de travail et les profils de fonction, notamment au moment du recrutement, en renforçant la formation, en respectant l'égalité de traitement

Point 9B NPG : effort de formation et évaluation

Objectifs

- Renforcer la formation en interne afin d'accroître la spécialisation mais également une forme de flexibilité du personnel
- Une formation interne d'accueil pour les nouveaux engagés est conçue et mise en place. La brochure d'accueil est mise à jour
- Les formations suivies par les collaborateurs sont répertoriées dans une base de données et intégrées à leur dossier. L'aspect « formation » fait partie intégrante de la gestion de carrière des collaborateurs
- Explorer les potentialités des TIC en matière de formation du personnel : e-learning

Pilotage de l'action

Collège : le Bourgmestre et l'Échevin du personnel

En collaboration avec : l'Échevin du budget

Administration communale : la Gestion des Ressources Humaines et le Comité de direction

En collaboration avec : le Secrétaire communal et Les Finances

Déroulement de l'action

Partenaires de l'action

Public cible

- Collaborateurs de l'Administration communale

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

- La formation interne d'accueil prévoit une information/formation par rapport au Développement durable
- Des formations relatives à la Gestion de l'Environnement et à la Gestion durable d'une Administration communale sont intégrées à l'offre de formation

Économique

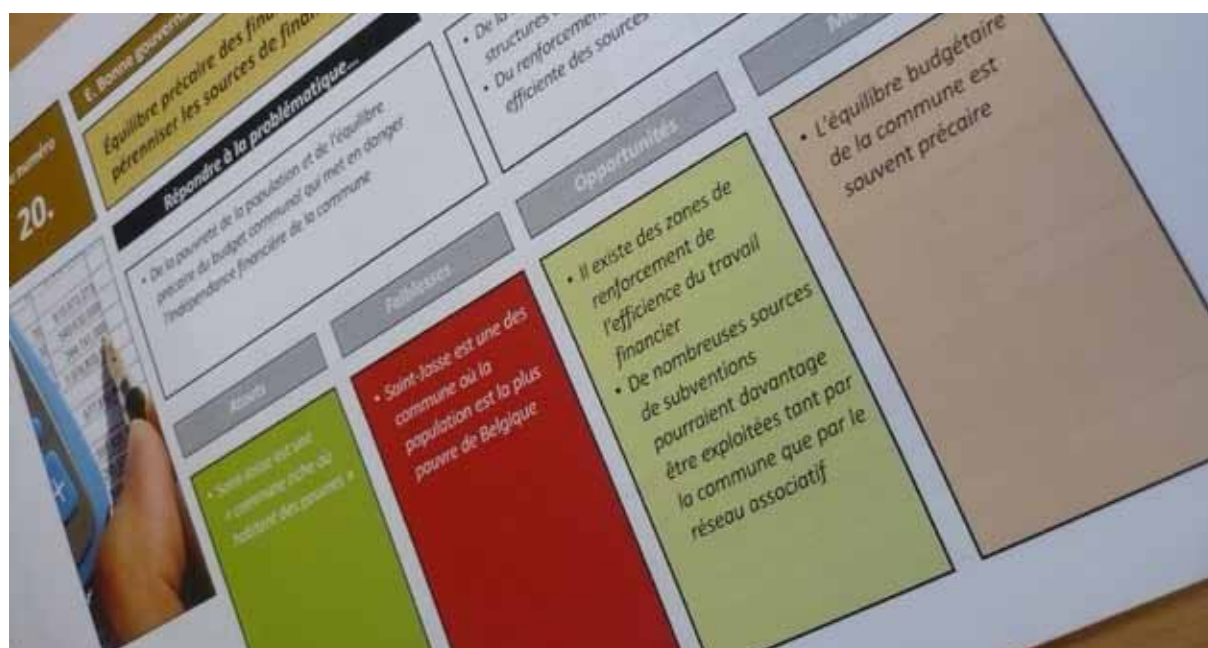
- L'adéquation entre les besoins en qualifications et compétences des postes de travail et les profils des collaborateurs qui exercent les fonctions augmente, d'où une amélioration de l'efficacité et de la performance globale de l'Administration communale et du service au citoyen

Social

- La réalisation plus aisée des tâches permet aux collaborateurs de maintenir ou d'augmenter leur motivation

Participation / Gouvernance

- Le fonctionnement transversal de l'Administration communale est amélioré et renforcé
- Les collaborateurs (notamment les responsables communaux ou leurs délégués) participent à la formation interne d'accueil en qualité d'orateurs/ambassadeurs de leur département



Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Une politique générale de formation du personnel est définie par l'Administration communale et concertée avec le corps politique. Elle se traduit en un plan de formation annuel qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> • des formations obligatoires destinées à améliorer le niveau global de compétences de l'Administration communale • des formations à définir et choisir par le collaborateur en concertation avec son responsable lors, par exemple, d'entretiens de fonctionnement 	
L'application de cette politique est traduite en procédures de travail et portées à la connaissance de l'ensemble des collaborateurs de l'Administration communale	
La procédure définit entre autres un minimum de jours de formation par an pour chaque collaborateur	
L'offre de formation est étoffée	
L'impact budgétaire et financier de ces politiques est analysé	
Le budget communal consacré à la formation est augmenté	

Planning

2013-2014

Budget

Voir indicateurs. À préciser et prévoir au budget 2014.

Q. Recrutement du personnel

Contexte & Enjeux

Complexification croissante des missions de l'Administration communale, d'où nécessité de flexibiliser les compétences et renforcer l'adéquation entre les profils de fonctions et les postes de travail

ATOUTS

- Volonté et motivation de l'Administration communale pour avancer sur cette problématique

FAIBLESSES

- Rapidité des évolutions, notamment au niveau du territoire: les problématiques se posent plus rapidement et de manière plus aiguë que ce que les réglementations prévoient pour les gérer
- Les missions de l'Administration communale se complexifient sans cesse

OPPORTUNITÉS

- Le personnel de l'Administration communale dispose de nombreuses compétences qui pourraient être inventoriées systématiquement et mobilisées quand nécessaire

MENACES

- Les décisions des responsables, notamment en matière de gestion du personnel, ne sont pas toujours suivies par le corps politique, d'où une remise en question de la crédibilité des responsables

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- de la nécessaire flexibilité des compétences du personnel communal et des postes de travail pour faire face à la rapidité des évolutions et leur complexification

...en agissant en faveur de...

- l'augmentation de l'adéquation entre les postes de travail et les profils de fonction, notamment au moment du recrutement, en renforçant la formation, en respectant l'égalité de traitement

Point 9B NPG : égalité d'accès aux emplois – objectivation des procédures d'engagement

Objectifs

- Associer systématiquement les responsables au processus de recrutement du personnel
- Définir une procédure de recrutement applicable à l'ensemble de la commune en collaboration avec les responsables communaux
- Renforcer l'« outil GRH » par rapport à la Gestion de carrière
- Un Gestionnaire / Coordinateur des Ressources humaines est désigné ou recruté conformément à la NLC (articles 70 bis et ter)

Pilotage de l'action

Collège : le Bourgmestre et l'Échevin du personnel

En collaboration avec : l'Échevin du budget

Administration communale : la Gestion des Ressources Humaines et le Comité de direction

En collaboration avec : le Secrétaire communal et les Finances

Déroulement de l'action

Public cible

- Collaborateurs de l'Administration communale

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

- Impact dans le déroulement du processus

Économique

- La commune donne l'exemple en termes d'égalité d'accès aux emplois et de non discrimination à l'embauche

Social

- L'égalité et l'équité deviennent des valeurs-clefs de l'Administration communale en tant qu'Administration publique et sont un exemple pour l'extérieur

Participation / Gouvernance

- Les objectifs sont réalisés avec la participation des collaborateurs de l'Administration communale
- Le fonctionnement transversal de l'Administration communale est amélioré et renforcé

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Une politique générale de recrutement du personnel est définie par l'Administration communale et concertée avec le corps politique. Elle contient les objectifs de la fiche action. Elle comprend un volet recrutement «interne» et un volet recrutement «externe»	
Une politique générale de mobilité interne du personnel est définie par l'Administration communale et concertée avec le corps politique. Les procédures sont créées et communiquées au personnel	
Une politique générale d'évaluation du personnel est définie par l'Administration communale et concertée avec le corps politique	
Une politique générale de gestion de carrière du personnel est définie par l'Administration communale et concertée avec le corps politique. Le dossier de chaque membre du personnel contient trois volets : carrière, formations, évaluations	
Un gestionnaire RH est désigné ou recruté en interne/externe	
Ces politiques sont respectées par l'ensemble des acteurs	
L'application de ces politiques est traduite en procédures de travail et portées à la connaissance de l'ensemble des collaborateurs de l'Administration communale	
L'impact budgétaire et financier de ces politiques est analysé	

Planning

2013-2014

Budget

Salaires du Gestionnaire des RH doit être inscrit au budget communal.

R. Structure de l'Administration communale – Estimation des besoins

Contexte & Enjeux

Opacité de l'organisation communale, entre autres, aux yeux du citoyen, d'où nécessité de clarifier l'organigramme et de garantir des conditions souples d'évolution

ATOUTS

- Confiance du Secrétaire communal dans son management

FAIBLESSES

- Lignes hiérarchiques peu claires ou pas toujours bien identifiées
- « Gigantisme » de certaines directions
- Toutes les Directions n'ont pas de directeur, ni même de nom
- Domaines de compétences des départements pas toujours bien définis ou mal connus, mal identifiés

OPPORTUNITÉS

- La liberté d'organisation dont dispose le management

MENACES

- Une organisation administrative opaque en interne n'est que plus opaque pour le citoyen, d'où une perte de confiance
- Si les services de base et leurs modalités d'accès ne sont pas clairement identifiés, cet accès n'est pas garanti également à tous les citoyens

Il s'agit donc de :

Répondre à la problématique...

- du manque de clarté de l'organisation communale et de ses conséquences, notamment en termes d'orientation de la population et d'égalité d'accès

...en agissant en faveur de...

- l'éventuelle révision de la structure communale dans l'optique d'une organisation plus rationnelle

Voir déménagement prévu de l'Administration communale – **Note de politique budgétaire 2013**

Objectifs

- Revoir la structure de l'Administration communale sur base du projet Inventaire des missions de l'administration (IMA) : organigramme, répartition des domaines de compétences..., dans l'optique d'une organisation plus rationnelle et efficiente
- Définir des critères permettant d'estimer les besoins (notamment en personnel) et d'objectiver des réaménagements éventuels

Pilotage de l'action

Collège : le Bourgmestre et l'Échevin du personnel

Administration communale : le Comité de direction

en collaboration avec : la Gestion des Ressources Humaines, le Secrétaire communal, le Secrétariat général et les Projets subventionnés



Déroulement de l'action

Partenaires de l'action

- Engagement d'un prestataire externe (bureau conseil) dont la mission est de mener une opération d'optimisation et de rationalisation des entités et services communaux
- Il s'agit globalement de réaliser une étude à caractère opérationnel devant aboutir à la formulation de propositions concrètes d'optimisation du fonctionnement des organes communaux existants chargés de la réorganisation des services de l'Administration communale et de l'organisation du déménagement vers le bâtiment sis avenue de l'Astronomie, n° 19

Public cible

- Les départements de l'Administration communale de Saint-Josse-ten-Noode et leurs collaborateurs

Résultats attendus en termes de Développement durable

Environnement

- Impact secondaire. Le déménagement des services de l'Administration communale permettra une rationalisation de la consommation énergétique des bâtiments (vente prévue de biens immobiliers communaux énergivores) et de revoir le fonctionnement dans un sens durable (consommation de papier diminuée, dématérialisation de certaines opérations...)

Économique

- Rendre possible des choix budgétaires ancrés dans la réalité – se donner les moyens de mettre des priorités dans les projets que l'on veut mener sans affaiblir la réalisation des missions fondamentales de l'Administration communale

Social

- À terme, amélioration du service rendu aux citoyens par l'Administration communale

Participation / Gouvernance

- Les objectifs sont réalisés avec la participation des collaborateurs de l'Administration communale
- Le fonctionnement transversal de l'Administration communale est amélioré

Évaluation & Indicateurs

Indicateurs	Évaluation
Les données et études réalisées antérieurement sont exploitées et synthétisées	
Les problèmes actuels d'organisation sont repérés	
Les tâches nouvelles à réaliser sont identifiées →amélioration processus	
L'organigramme tâches/entités et service/personnel est disponible	
Un accompagnement dans la mise en place du nouvel organigramme fonctionnel est effectif	
Des propositions sont faites concernant les lacunes en matière de personnel existant	
Les opérations à réaliser et le planning du déménagement sont déterminés	
Un plan d'agencement optimal des nouveaux lieux de travail est réalisé	

Planning

Septembre 2013 - 2014

Budget

67 000 € HTVA au budget communal 2013

Financement de 10 000 € par l'Agenda Iris 21



